



Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation pour les Aides-Soignants

4 rue de l'ancien calvaire BP 145
62604 BERCK SUR MER Cedex
03 21 09 05 47-secretariat@ifsi-berck.fr



Livret d'Accueil de l'apprenant

GCS de formation en santé de Berck sur mer



*vosre guide pour une formation réussie
et une vie épanouie sur la Côte d'Opale*

Table des matières

1. Mot de bienvenue de la Directrice 🖐	1
2. Présentation de l'institut : une histoire, des missions 🛡	2
3. Notre Engagement Qualité : l'excellence au service de votre réussite ★	2
4. Accès et informations pratiques 📍	3
5. Ressources et services à votre disposition 🖨	3
6. Accessibilité et accompagnement des Personnes en Situation de Handicap &	4
7. Vie étudiante, droits et obligations : un cadre pour le bien-vivre ensemble 🎓	4
8. Votre cursus : un aperçu de votre formation 📖	5
9. Les stages : au cœur de votre futur métier 🛡	5
10. Santé, sécurité et conditions de travail : votre bien-être, notre priorité 🛡	5
11. Evaluation et suivi : les clés de votre progression 📊	6
12. La Vie à Berck-sur-Mer : bien plus qu'un lieu d'études 🌅	6
13. Informations légales et contacts utiles	7
L'ensemble de nos formations est régi par les arrêtés ministériels et le Code de la Santé Publique.	
Liens internet	7
14. Annexes 📁	7

1. Mot de bienvenue de la Directrice 🖐

Chère apprenante, cher apprenant,

C'est avec une immense fierté et un grand plaisir que je vous souhaite, au nom de toute l'équipe du Groupement de Coopération Sanitaire de Formation en Santé, la plus cordiale des bienvenues. En choisissant notre institut, vous ne rejoignez pas seulement une formation, vous intégrez une communauté dynamique, tournée vers l'avenir et profondément ancrée dans son territoire.

Notre mission est de vous accompagner avec exigence et bienveillance pour faire de vous les professionnels de santé compétents, humains et innovants dont notre société a besoin. Nous sommes fiers de notre certification **Qualiopi**, qui témoigne de notre engagement constant dans une démarche d'amélioration continue. Vos retours, vos idées et votre satisfaction sont le moteur de notre excellence.

Ici, à Berck-sur-Mer, nous cultivons une vision de la formation résolument moderne. Grâce à des partenariats solides et à des outils pédagogiques de pointe, comme la simulation en santé, nous vous offrons un parcours professionnalisant, au plus près des réalités du terrain.

Ce livret a été pensé pour vous. Il est votre premier guide dans cette belle aventure humaine et professionnelle qui commence. Saisissez toutes les opportunités qui vous seront offertes. Soyez curieux, engagés et audacieux.

Pleine réussite dans votre parcours parmi nous !

Mme Véronique AGNES

Directrice du GCS de Formation en Santé

2. Présentation de l'institut : une histoire, des missions

Fort d'un riche héritage dans la formation aux métiers de la santé, notre institut est un acteur majeur de la formation sur le territoire. Notre GCS regroupe plusieurs entités pour répondre à une large palette de besoins :

- **L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)**, qui forme les **étudiants infirmiers** au Diplôme d'État selon l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié.
- **L'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS)**, pour les **élèves aides-soignants** selon l'arrêté du 10 juin 2021.
- **L'Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture (IFAP)**, pour les **élèves auxiliaires de puériculture** selon l'arrêté du 10 juin 2021.
- **La Formation Continue**, qui accompagne les professionnels de santé tout au long de leur carrière.

Nos missions :

- Former des professionnels compétents et réflexifs
- Répondre aux besoins de santé du territoire en collaboration avec nos nombreux partenaires
- Promouvoir l'innovation pédagogique et la recherche en sciences infirmières

Chiffres clés et partenariats :

Notre institut s'appuie sur un vaste réseau de partenaires institutionnels et de santé, garantissant des lieux de stage variés et de qualité. Parmi eux : la Fondation Hopale, l'AP-HP Hôpital Maritime de Berck, le Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer (CHAM), le Centre Hospitalier de la Baie de Somme (CHIBS)

3. Notre Engagement Qualité : l'excellence au service de votre réussite ★

La qualité est au cœur de notre projet. La certification **Qualiopi** atteste de la rigueur de nos processus et de notre engagement à vous fournir une formation d'excellence.

- **Objectifs pédagogiques clairs** : Chaque formation est construite sur des référentiels précis pour garantir l'acquisition des compétences attendues.
- **Votre avis compte** : Nous recueillons activement vos retours via des enquêtes de satisfaction, des commissions et des boîtes à idées. Chaque suggestion est étudiée pour améliorer constamment votre expérience.
- **Gestion des réclamations** : Une procédure claire et transparente est à votre disposition pour toute réclamation, accessible sur notre site internet. Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

4. Accès et informations pratiques

- **Adresse** : Institut de Formation en Santé, 4 rue de l'Ancien Calvaire, BP 62, 62600 Berck-sur-Mer.
- **Contact** : Tél : 03 21 09 05 31 | Site web : <https://www.ifs-berck.fr>
- **Horaires d'ouverture** :
 - Institut : de 7h45 à 17h30 du lundi au vendredi
 - Secrétariat : de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30 du lundi au vendredi

Accès et stationnement :

- **Transports en commun** :
 - **Réseau de bus de la CA2BM** : Lignes régulières desservant Berck-sur-Mer depuis Montreuil-sur-Mer, Étaples et les communes environnantes
 - **Gare SNCF la plus proche** : gare de Rang du Fliers
- **Stationnement** : Le stationnement est réglementé aux abords de l'institut. Une place réservée aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est disponible dans l'enceinte de l'établissement et plusieurs aux abords de celui-ci. Un parking pour les deux-roues est accessible dans l'enceinte.
- **Restauration** : Des salles de pause équipées de micro-ondes et de réfrigérateurs sont à votre disposition. Des distributeurs de boissons sont également accessibles. Le centre-ville de Berck offre une variété d'options de restauration rapide et traditionnelle à proximité de l'institut.
- **Espaces communs** : Profitez de nos salles informatiques et de nos espaces de travail pour vos révisions.
- **Environnement sans tabac** : Pour le bien-être de tous, l'ensemble de l'établissement est un espace non-fumeur (Y compris le vapotage).

5. Ressources et services à votre disposition

Pour vous accompagner vers la réussite, nous mettons à votre disposition une multitude de ressources innovantes.

- **Centre de Ressources Documentaires** : Un espace dédié à la recherche, avec un fonds documentaire riche et un accès à des bases de données spécialisées. Les modalités d'accès et de prêt sont détaillées dans le règlement du centre.
- **Plateformes numériques** : Dès votre arrivée, vous aurez accès à nos plateformes pédagogiques **Moodle** et **MescoursJV**. Vous y trouverez vos supports de cours, vos plannings d'alternance, vos calendriers de congés et toutes les informations essentielles à votre formation.

- **Suivi Pédagogique Personnalisé** : Chaque apprenant bénéficie d'un **référént de suivi pédagogique**. Ce formateur est votre interlocuteur privilégié pour vous guider, vous conseiller et vous accompagner tout au long de votre parcours.
- **Pédagogie innovante** : Nous intégrons des outils de pointe dans nos enseignements, notamment des **séances de simulation en santé** dans des salles équipées, pour vous entraîner en conditions quasi réelles.
- **Services d'accompagnement** :
 - **Ligne téléphonique d'accompagnement** : Une ligne dédiée est à votre disposition pour toute demande d'orientation ou de soutien
 - **Dispositifs nationaux** : Accès aux services du [CROUS Amiens-Picardie](#), du Service de Santé Étudiante (SSE) de l'[UPJV](#), de la Mission Locale, etc.
 - L'équipe s'engage à orienter l'étudiant vers les services compétents selon ses besoins

6. Accessibilité et accompagnement des Personnes en Situation de Handicap &

L'institut s'engage à garantir l'égalité des chances. Un accompagnement spécifique est proposé aux personnes en situation de handicap.

- **Référente Handicap** : Mme Nathalie FLAMENT, Cadre de santé, Documentaliste.
Elle est votre contact privilégié pour toute question.
Contact : 03 21 09 88 02
- **Procédure** : Si vous bénéficiez d'aménagements, il est essentiel de vous déclarer dès le début de la formation. Mme Flament vous accompagnera dans vos démarches pour mettre en place les adaptations nécessaires (pédagogiques, matérielles, pour les examens), en lien avec la MDPH et les services de santé universitaires.
- **Accessibilité** : Nos locaux et le stationnement sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- **Contacts institutionnels** :
 - Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH 62) : www.mdp62.fr
 - Service Handicap Santé Étudiant de l'UPJV

7. Vie étudiante, droits et obligations : un cadre pour le bien-vivre ensemble 🎓

- **CVEC** : La Contribution de Vie Étudiante et de Campus est obligatoire et vous donne accès à de nombreux services du CROUS.
- **Bureau des Étudiants (BDE) - ADESIF** : Une association étudiante dynamique vous attend ! Le BDE organise de nombreux événements (soirées, activités sportives, actions de prévention) et négocie des avantages auprès de commerçants partenaires pour améliorer votre quotidien. Impliquez-vous !

- **Vos droits et devoirs** : Vous êtes représentés dans les différentes instances de l'institut. Votre participation est encouragée. L'ensemble de vos droits et obligations (assiduité, ponctualité, tenue professionnelle, etc.) est détaillé dans le **règlement intérieur**, qui vous est remis à votre arrivée et qui constitue le cadre de notre vie commune.
- **Lutte contre les discriminations** : L'institut s'engage fermement contre toute forme de harcèlement et de discrimination. Tolérance zéro pour ces comportements.

8. Votre cursus : un aperçu de votre formation ☐

- **Formations initiales (IFSI, IFAS, IFAP)** : Votre parcours est organisé en alternance entre enseignements théoriques à l'institut et périodes de stages pratiques. Il est structuré selon les référentiels nationaux, avec une durée, un rythme et des modalités d'évaluation qui vous seront présentés en détail à la rentrée.
- **Formation continue** : Nous proposons un catalogue de formations variées destinées aux professionnels de santé souhaitant actualiser ou approfondir leurs compétences.

9. Les stages : au cœur de votre futur métier 🛡️

Les stages sont un pilier de votre formation. Ils vous permettent de développer vos compétences en situation réelle.

- **Une offre riche et variée** : Grâce à notre solide réseau de partenariats avec les établissements de santé du territoire (hôpitaux, cliniques, structures médico-sociales...), nous vous garantissons un parcours de stage diversifié et professionnalisant.
- **Le Portfolio** : Cet outil vous suivra tout au long de votre formation. Il vous permettra de tracer l'acquisition de vos compétences et de mesurer votre progression.
- **Indemnisation** : Les stages font l'objet d'une indemnisation et d'une participation aux frais de déplacement selon les réglementations en vigueur pour les étudiants infirmiers.

10. Santé, sécurité et conditions de travail : votre bien-être, notre priorité 🤝

- **Aptitude et vaccinations** : Un certificat médical d'aptitude et des vaccinations à jour sont obligatoires pour votre admission et avant tout départ en stage.
- **Consignes de sécurité** : Prenez connaissance des consignes de sécurité incendie et des plans d'évacuation affichés dans les locaux. Des exercices sont organisés régulièrement.

- **Procédures d'alerte** : En cas d'accident ou d'incident, des procédures claires sont établies et vous seront communiquées.

11. Evaluation et suivi : les clés de votre progression

- **Modalités d'évaluation** : Pour chaque unité d'enseignement ou module, les modalités d'évaluation (contrôles continus, examens finaux, évaluations de compétences en stage) vous sont présentées en début d'année ou de semestre par votre formateur référent.
- **Suivi individualisé** : Des entretiens de suivi sont planifiés pour faire le point sur votre progression, identifier vos points forts et vos axes d'amélioration.
- **Rattrapages et Diplômes** : Les modalités de rattrapage et les conditions de validation pour l'obtention de votre diplôme sont définies par les textes réglementaires et vous seront expliquées.

12. La Vie à Berck-sur-Mer : bien plus qu'un lieu d'études

Etudier à Berck, c'est aussi profiter d'un cadre de vie exceptionnel entre terre et mer !

- **Un grand bol d'air** : Profitez de l'immense plage de sable fin pour vous ressourcer, pratiquer le char à voile, le kitesurf ou simplement admirer les couchers de soleil et les colonies de phoques de la baie d'Authie.
- **Nature et randonnées** : Explorez les sentiers dunaires ou empruntez la célèbre [Vélomaritime](#) pour des balades à vélo inoubliables.
- **Une ville animée** : Berck-sur-Mer est rythmée par des événements de renommée internationale comme les [Rencontres Internationales de Cerfs-Volants](#). Vous y trouverez également tous les commerces, restaurants et services nécessaires à votre vie quotidienne.
- **Le Palais des Sports** : une salle omnisports de grande capacité, avec un parquet amortissant, idéale pour le basket-ball (club Avenir Basket Berck Rang du Fliers) et le volley-ball (A.S. Berck Volley-ball).
- **Dojo** : dédié aux sports de combat, vous pourrez y pratiquer le karaté, le judo, le jiu-jitsu brésilien ou encore le kung-fu.
- **Salles spécialisées** : des espaces dédiés à la boxe, à la gymnastique (avec notamment l'association L'Elan Gymnique Berckois), à l'haltérophilie et à la musculation (Club Centre Athlétique Haltérophilie).
- **Salle de tennis de table** : un lieu spécifique pour les passionnés de cette discipline.
- **Salles polyvalentes** : accueillant des activités diverses comme la danse et le yoga.

Berck, un cadre idéal pour concilier études exigeantes et qualité de vie !

13. Informations légales et contacts utiles

L'ensemble de nos formations est régi par les arrêtés ministériels et le Code de la Santé Publique.

[Arrêté du 21 avril 2007 modifié](#)

[Arrêté du 31 juillet 2009 modifié](#)

[Arrêté du 10 juin 2021](#)

Liens internet

- [GCS Formation Santé Berck](#)
- [Université de Picardie Jules Verne \(UPJV\)](#)
- [CROUS Amiens-Picardie](#)
- [Région Hauts-de-France](#)
- [ARS Hauts-de-France](#)
- [MDPH](#)
- [France Services Berck](#)
- [DREETS](#)
- [Ville de Berck-sur-Mer](#)
- [Office de Tourisme Berck](#)
- [CA2BM](#)
- [CHAM](#)
- [CH Hesdin](#)
- [CHIBS](#)
- [Fondation Hopale](#)
- [Hôpital Maritime](#)

14. Annexes

Les documents suivants sont annexés au règlement intérieur et consultables sur votre espace numérique :

- Calendrier de l'année scolaire
- Règlement intérieur complet

Toute l'équipe du GCS de Formation en Santé vous souhaite une excellente rentrée et une pleine réussite dans vos projets !